



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE DINAN

Gestion intégrée de la zone côtière

07 juillet 2014

DANS CE NUMERO

Une démarche à l'échelle d'un Pays maritime

Au mois d'avril 2014, l'association CŒUR Emeraude a fait part de son souhait de se retirer de la démarche GIZC, entraînant le recentrage de l'action à l'échelle du Pays de Dinan, seul financeur.

Se tourner vers la mer

Ce choix s'effectue dans un contexte d'élaboration de la stratégie de développement du Pays de Dinan, et plus précisément dans une volonté de réaffirmer la maritimité de notre Pays, un des onze Pays maritimes de Bretagne.

Les actions menées dans le cadre de la démarche GIZC depuis 2012 (Etat des lieux de la plaisance en Rance-Côte d'Emeraude, enquêtes auprès des acteurs, cafés de la mer, Forum mer et Littoral, projet de port de maintenance de Saint-Cast-Le-Guildo, diagnostic des accès à l'eau, etc.) ont démontré l'intérêt des acteurs du territoire pour les questions maritimes.

Progressivement, renforcer la maritimité du territoire et faire de la mer et du littoral des axes de

développement forts pour le Pays de Dinan deviennent évidents.

Jusqu'alors le territoire « tournait le dos à la mer », et plus particulièrement aux activités maritimes, méconnues du grand public.

Le territoire du Pays de Dinan, un des 11 Pays Maritime de Bretagne, est pourtant doté d'une frange littorale singulière par la présence d'une pluriactivité concentrée sur treize communes littorales et estuariennes (pêche côtière, pêche à pied, ostréiculture et mytiliculture, chantiers navals, plaisance, etc.).

Bien que modeste, notre zone côtière concentre donc les mêmes activités que d'autres territoires côtiers beaucoup plus étendus.

L'objectif désormais affiché du Pays de Dinan est de profiter de cette situation facilitant l'échange et le dialogue afin d'élaborer une stratégie de territoire, où les acteurs de la mer et du littoral auront toute leur place.



Une démarche à l'échelle d'un Pays maritime

Stratégie et FEAMP

Mer et Littoral, quelques chiffres

Café de la Mer

Schéma plaisance et inventaire des cales

Mer et littoral en images...



Stratégie et FEAMP, comment valoriser la vocation maritime du Pays ?

Première région maritime de France, la Bretagne entretient une relation privilégiée avec la mer. Plus de 95% de la population bretonne se situe à moins de 60 km de la mer et la majorité des agglomérations bretonnes, les bassins de vie et le tissu économique se situent sur la frange littorale.

Proportionnellement à cette interaction forte entre les territoires terrestres et la mer, les pressions pesant sur la zone côtière se sont accentuées ces dernières années (pollution, urbanisation, etc.).

En réponse à ces pressions et à la prise de conscience générale des enjeux de gestion de la zone côtière, des politiques de gestion intégrée promeuvent une gestion des activités et des usages ne mettant pas en péril le potentiel social et économique des écosystèmes marins et côtiers.

Il s'agit de parvenir à un équilibre entre les activités maritimes, portuaires et côtières déjà existantes, le développement du tourisme et du nautisme, et le développement des nouvelles économies maritimes que sont par exemple les énergies marines renouvelables et les biotechnologies marines.

Désormais, l'exploitation et la valorisation de la vocation maritime de la Bretagne sont une priorité de développement clairement identifiée par le Conseil Régional qui appuiera les démarches des territoires allant dans ce sens, en contractualisant avec les Pays bretons.

C'est dans le cadre de ces nouvelles contractualisations des

Pays avec la Région pour la période 2014-2020, qu'une nouvelle phase va s'engager afin d'élaborer et pérenniser l'axe stratégique maritime du Pays de Dinan. La GIZC engagée depuis 2012 fut en effet le moyen de révéler notre potentiel maritime et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la zone côtière.

Par ailleurs, le Pays de Dinan se portera également candidat en 2015 au nouveau Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

Ce fonds vise notamment à aider les pêcheurs et les populations côtières à diversifier leurs activités et à les inscrire dans une perspective durable, ainsi qu'à instaurer des démarches locales de développement directement menées par les acteurs du territoire (pêcheurs, aquaculteurs, élus, etc.).

Tous les acteurs de la mer et du littoral du territoire seront ainsi appelés dès l'automne prochain à

se mobiliser afin d'identifier ensemble les priorités de développement à inscrire dans la politique maritime du Pays de Dinan, et construire ensemble un avenir tourné vers la mer.



©C. Secula, 2013

Mer et littoral en Pays de Dinan, quelques chiffres

- *Communes littorales : Plévenon, Fréhel, Pléboulle, Matignon, Saint-Cast-Le-Guildo, St Lormel, Créhen, St Jacut-de-la-Mer, Langrolay-sur-Rance, Plouër-sur-Rance, Saint-Samson-sur-Rance, La Vicomté-sur-Rance, Pleudihen-sur-Rance*
- *Pêche professionnelle : 25 unités de pêche, env. 1000 tonnes de produits de produits débarqués, une cinquantaine de marins-pêcheurs*
- *Conchyliculture : 23 entreprises, une centaine d'emplois, production annuelle : env. 2000 tonnes de moules et 800 tonnes d'huîtres en baie de l'Arguenon et baie de la Fresnaye*
- *Chantiers navals : 19 entreprises, une soixantaine d'emplois (réparation, entretien, construction, carénage, sellerie, etc.)*
- *Plaisance : env. 3500 places d'accueil de bateaux de plaisance, des ports structurants ((St Cast, Plouër, Dinan, etc.) et de nombreuses zones de mouillages (Port Barrier, La Houle Causseul, St Géran, La Hisse, etc.)*

Café de la Mer “Phares et Balises”

Un café de la Mer a été organisé en Juin dernier à Saint-Cast-Le-Guildo sur le thème « Phares et Balises, missions d’hier à aujourd’hui ».

Une trentaine de participants sont venus découvrir les aspects méconnus de ce service, que l’on a trop souvent tendance à réduire au métier de « gardien de phare », pourtant sur le point de disparaître définitivement.

Jean-Christophe Fichou, historien spécialiste des phares, a retracé la genèse du service des Phares et Balises en France et apporté de nombreuses précisions quant à la construction de ces établissements de signalisations maritimes (ESM).

Philippe Thibault, responsable de l’antenne des Phares et Balises de Saint-Malo a quant à lui présenté l’aspect contemporain de son métier, ses missions et les moyens dont ses équipes disposent pour mener à bien leurs missions sur le bassin Rance-Côte d’Emeraude.

Il a été rappelé le rôle crucial pour la sécurité de la navigation d’une côte correctement balisée et par conséquent le rôle joué par ce service dans l’entretien des 250 ESM de notre territoire.

La retranscription intégrale des échanges est disponible en téléchargement sur le site du Pays de Dinan (www.pays-de-dinan.fr)

 <p>PAYS de DINAN</p> <p>Débat / Echange</p>	<p>Les Cafés de la Mer Rance-Côte d’Emeraude</p>
<p>Phares et balises : missions d’hier à aujourd’hui</p>	
 <p>Gestion Intégrée de la Zone Côtière</p> 	<p>25 juin 2014 18 H</p> <p>Le Jardin Délice 23, Bd Duponchel Saint-Cast-Le-Guildo</p> <p>Renseignements : gizc@pays-de-dinan.org</p>

© Pays de Dinan, 2014

Schéma plaisance et inventaire des cales

Le travail sur la plaisance mené en collaboration avec les associations de plaisanciers permet d’entretenir depuis 2012 une dynamique d’échange et de partenariat entre tous les acteurs intéressés par cette thématique (élus, associations, services de l’Etat, gestionnaires).

Vers un catalogue de propositions

La Commission Plaisance s’est réunie toutes les deux semaines entre septembre 2013 et février 2014. Les échanges entre ses membres ont été très fructueux. A l’issue de ce cycle de réunions, une cinquantaine de propositions d’actions en faveur d’un développement durable de l’activité ont été retenues.

Depuis avril 2014, c’est la FAUR, engagée de la GIZC depuis son lancement, qui conduit la poursuite de ce travail majeur à travers un Comité de Pilotage, réunit régulièrement et dont les membres sont représentatifs de l’ensemble du bassin de navigation.

Ce COPIL Plaisance, dont le Pays de Dinan est membre, se charge de la rédaction des fiches actions et de l’élaboration du schéma local de la plaisance Rance-Côte d’Emeraude sur la base des propositions qui auront été retenues.

Cales et accès à l’eau

En partenariat avec l’agence CAD 22 qui a mené ce travail à l’échelle de tout le département,



© C. Secula, 2013

l’inventaire et le diagnostic technique des accès situés en Rance-Côte d’Emeraude a été réalisé dans le cadre de la GIZC. Environ 80 sites ont été inventoriés et ont fait l’objet d’un diagnostic établi sur la base de 28 critères, et d’une fiche de synthèse. Ce travail doit permettre d’accompagner l’évolution des activités de plaisance et le développement de la flottille sur remorques.

L’ensemble des données sont consultables sur le WEB SIG mis en ligne sur le site du Pays de Dinan (www.pays-de-dinan.fr).

Mer et littoral en images...



Port de la Houle-Causseul, St Jacut-de-la-Mer, © C. Secula, 2012



Port de Plouër-sur-Rance, © C. Secula, 2013



La débarque à Saint-Cast Port d'Armor © C. Secula, 2013



Mytiliculture en baie de la Fresnaye, © C. Secula, 2014



Pêche à pied, © C. Secula, 2014

CONTACT

Christophe SECULA
Chargé de mission GIZC

Syndicat Mixte du Pays de Dinan
7, rue Victor Schœlcher
22 100 DINAN
gizc@pays-de-dinan.org
www.pays-de-dinan.fr